



Pétition adressée à M. Kaïs Saïed, Président de la République tunisienne
À envoyer Amnesty International France
76, boulevard de la Villette
75940 Paris Cedex 19

LIBERTÉ POUR AYACHI HAMMAMI, EMPRISONNÉ EN TUNISIE POUR AVOIR EXERCÉ SON METIER D'AVOCAT

Monsieur le Président,

Pendant des dizaines d'années, Ayachi Hammami a défendu des victimes de violations des droits humains. Il a joué un rôle crucial en faveur de l'amélioration de l'indépendance judiciaire, des droits humains et de l'état de droit en Tunisie. Après qu'Ayachi a défendu plusieurs personnes accusées dans l'affaire dite du « complot contre la sûreté de l'État », les autorités tunisiennes ont engagé des poursuites contre lui dans le cadre de cette même affaire. Le 19 avril 2025, l'avocat a été condamné à la prison à l'issue d'un procès inique qui n'a duré que quelques minutes. Il purge actuellement une peine de 5 ans d'emprisonnement pour « appartenance à une organisation terroriste », une accusation infondée.

Emblématique de la répression en Tunisie, qui s'est propagée dans le pays depuis la déclaration de l'état d'exception le 25 juillet 2021, l'affaire du « complot » a impliqué des lourdes condamnations en appel contre 34 personnes, parmi lesquelles des figures de l'opposition, des avocat-e-s et des militant-e-s, pour des accusations motivées par des considérations politiques.

Monsieur le Président, nous prions instamment, vous et votre gouvernement, de faire libérer immédiatement et sans condition Ayachi Hammami. Il est détenu uniquement pour avoir exercé ses droits humains et respecté ses devoirs professionnels en tant qu'avocat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

	NOM, PRÉNOM	VILLE – CODE POSTAL - COURRIEL*	SIGNATURE
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Amnesty International France (AIF) traite les informations recueillies sur cette pétition de façon sécurisée afin d'interpeller M. Kaïs Saïed, Président de la République tunisienne. Le responsable de traitement des données est AIF, représentée par sa Présidente, Anne Savinel-Barras. Conformément aux réglementations en vigueur vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, de restriction et d'opposition au traitement des données vous concernant. En signant cette pétition vous acceptez que vos données soient transmises à M. Kaïs Saïed, Président de la République tunisienne. Pour plus d'information sur le traitement de vos données, les mentions légales sont mises à votre disposition par nos équipes militantes.